



DECISION DE LA PRESIDENTE

EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020

AFFICHAGE

Numéro	Objet	Décision
2021-DEC-66	Etude énergétique - Aides financières - Merville-Franceville-Plage	<p>Art. 1 : Approuver l'aide financière pour la réalisation d'une étude énergétique sur l'alimentation en énergies renouvelables sur le bâtiment communal « La Redoute » de Merville-Franceville-Plage, correspondant à 30% de la part restant à charge de la collectivité plafonnée à 3 000 €,</p> <p>Art. 2 : Imputer la dépense à l'article 65738 du budget principal du SDEC ENERGIE,</p> <p>Art. 3 : Signer la convention de financement correspondante et de la mettre en œuvre,</p> <p>Art. 4 : Insérer la présente décision au registre des délibérations et en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.</p>

Cette décision est consultable, sur demande auprès du service des Assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.



La Présidente du SDEC ÉNERGIE,

Catherine GOURNEY-LECONTE

Affichage du **22 OCT. 2021**

au